

n°70
1974

A.P.L.
informations

nantes
loire -
océan

Bulletin régional de
l'Agence de Presse
Libération

Nantes - Anjou - Vendée
Sud-Bretagne

AGENCE DE PRESSE LIBE-
RATION, 14 rue de Bre-
tagne, Paris 3°. Dir.:
Maurice Clavel.

Bureau régional : Nantes,
"Librairie 71", 29 rue
Jean Jaurès
Le N°, 1 franc.

Abonnements : les 12 nOs
(soit 3 mois environ)
10 francs minimum.

La reproduction et l'utilisation des informations de l'Agence sont entièrement libres

apl nantes
PERIODIQUE

S O M M A I R E

- Pages: 2 - Tract des CET (13/3) - Réunion à l'UDAF
3 - Saint-Nazaire: les CET en grève. La Roche /Yon : Big Chief
4 - Saint-Nazaire: Grève des Employés de Banque. - Revue de Presse.
5 - Grève à St Laurent /Sèvre: Tract CFDT.
6 - Revue de Presse région nazairienne. (suite)- Grève des banques à NANTES
7 - Pontchateau : les paysans interceptent un camion de viande. (11/3)
8 - Trignac : Soutien aux travailleurs de la SEMM
Censure d'une pièce de théâtre à la MJEP.
9 - Pédervec : vote d'une reprise conditionnelle du travail
Issé - La Maison Maternelle de Gatine.

C A L E N D R I E R

Programme de la Maison des Jeunes et de l'Éducation Permanente à Saint-Nazaire:

Cinéma : le 20 Mars : "L'École Sauvage" - Table ronde.

Théâtre: le 16 Mars : "L'Épouventail"

Débat-conférence : le 16 Mars : "Le travail Féminin" avec Sullerot.

Folk-Song et Jazz : par le groupe de la MJEP: 15 Mars.

NANTES:

6 heures contre l'impérialisme et colonialisme portugais :

Foyer des Jeunes Travailleurs , Bld V. Gâche. Le 17 Mars. (Rappel).

Réunion "Libération" au Mur de Bretagne, les 16 et 17 Mars, sur l'information libre en Bretagne.

Le N°3 de "Court-circuit" est paru.

LES CLÉS ENACS D'ASTHYKIE.

2

Les Clèves de CMT ne sont pas déjà favorisés par le système scolaire actuel .
Mais leur sort s'aggrave encore : car les patrons tentant de les utiliser à un ni-
veau inférieur à leurs qualifications .

En effet , les patrons ont besoin :

- D'OUVRIERS JEUNES (plus on est jeune plus on est docile !)

C'est pourquoi ils tentent de détourner les jeunes des CMT en les embau-
chant à 14 ans .

- D'OUVRIERS SOUS QUALIFIES (car on peut les payer moins cher) .

C'est pourquoi ils ne veulent pas reconnaître les diplômes .

- D'OUVRIERS DIRECTEMENT RENTABLES

C'est pourquoi ils voudraient qu'on supprime la formation générale de l'hom-
me et du citoyen pour adapter la formation en CMT à leurs intérêts .

Ce sont les VERITABLES Raisons qui expliquent :

LA LOI ROYER qui permet le préapprentissage à 14ans .

LA LOI FONTANET qui prétend réformer l'enseignement mais IGNORE systéma-
tiquement l'enseignement technique court .

Le Refus du patronat d'accorder à l'ouvrier la période d'adaptation nécessaire
à son insertion dans le milieu professionnel .

Les professeurs du SNETP - CGT et du SGEN - CFDT ne défendent pas seule-
ment leurs intérêts professionnels , ils s'élèvent contre des mesures
destinées :

A TROMPER LES FAMILLES ET LES JEUNES

en leur faisant croire que les problèmes scolaires seront résolus par
les lois ROYER et FONTANET .

A DETOURNER LES FONDS PUBLICS

au profit des patrons qui , sous couvert de formation , exploitent les
Jeunes à leur profit .

A ADAPTER l'école aux INTÉRÊTS DU PATRONAT .

A RENFORCER LE SYSTEME

d'exploitation des travailleurs en y faisant entrer les jeunes dès 14ans .

DANS LE SYSTEME POLITIQUE ACTUEL LA GARANTIE D'UNE FORMATION DU TRA-
VAILLEUR , DE L'HOMME ET DU CITOYEN PASSE PAR L'EXISTENCE ET LE DEVELOPPEMENT
D'UN SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE .

TRACT DISTRIBUE

6 ORGANISATIONS syndicales CGT . SNETP . SGEN . CFDT .

La fédération des femmes , chefs de famille a convoqué mercredi 13 Mars à 18 H
1'UDAF, une conférence de presse sur le problème de la maison maternelle de
Gâtine à Isse, près de Chateaubriant . Cette conférence de presse fait suite
à une réunio où étaient invités les associations suivantes : PC, PS, APTS, CGT
CFDT. Un dossier sur cette maison maternelle paraîtra la semaine prochaine
dans l'APL.

③

SAINT-NAZAIRE: Les élèves des CET se mettent en grève . (APL 8 Mars).

Communiqué du Comité de Lutte.

Les élèves des CET de Saint-Nazaire, à la suite d'une réunion, ont décidé de se mettre en grève pour appuyer les revendications suivantes : droit aux 10 % - droit au redoublement - enseignement adapté - plus de locaux et de matériel - sécurité des ateliers - reconnaissance des examens (B.E.P) - réduction des horaires - pas d'actes de violence de la part des profs et de l'administration - non à la main d'oeuvre gratuite avec les stages obligatoires non payés, notamment pour les filles du CET et pour certaines sections de la Berthauderie.

A la suite d'une Assemblée générale du 7 Mars, une manifestation a eu lieu dans le centre de la ville. Un sit-in fut commencé à la hauteur du Trianon. Quelques minutes plus tard, les autorités apparaissaient, voulant disperser les manifestants et s'emparer du mégaphone. Ils n'insistèrent pas, devant la détermination de ceux-ci, qui se regroupèrent sur les marches de l'Hôtel de Ville pour exposer à la population leurs revendications. Le cortège réintégra le CET. L'action continua dès le lendemain avec une délégation du CET bien décidée à faire aboutir leurs revendications auprès de l'Administration.

=====

LA ROCHE-SUR-YON : La situation à "Big Chief". (Extrait de "Lutte" n°4 Fev 74 du Collectif Marxiste Révolutionnaire de Vendée).

On se souvient du chômage technique qui a frappé Big Chief et plusieurs sous-traitants en Vendée en Décembre dernier.

Le 17 Janvier, 5 jours après la reprise du travail, Ouest-France fait état d'une passe difficile pour Big Chief qui se situerait entre Mars et Mai. Mais Monsieur RICHARD, directeur des usines dément formellement toute éventualité de licenciements. Le 30 Janvier 1974, c'est la bombe. En réunion extraordinaire du Comité d'Entreprise qui annonce :

- une baisse des commandes à 40 %
- la vente à perte sur certains produits
- effondrement de la trésorerie

entraînent la décision de licencier 70 personnes, le blocage des salaires, l'abandon momentané de certains avantages acquis et la réduction éventuelle des horaires en Mars et Mai.

Pourtant un mois avant, en réunion du Comité central à Paris, le vice P.D.G. annonçait que tout allait bien et que les bénéficiaires étaient satisfaisants? Quinze jours plus tard, on apprend que les pertes sont encore plus importantes que les bénéfices annoncés.

Un nouveau Comité Central est convoqué à Paris le 8 Février. On apprend entretemps, que RICHARD est allé voir CHARBONNEL pour lui demander son soutien face au P.D.G. RAICHENBACH qui commence à perdre la tête et veut fermer boutique en déposant le bilan. Le Ministre de l'Industrie ordonne au P.D.G. de faire faire un diagnostic de l'Entreprise par un cabinet d'expertise: La CAPELIN et de remettre 350 Millions de sa fortune personnelle dans l'affaire.

Désormais le P.D.G. s'abrite derrière la CAPELIN et ne veut rien entreprendre pour redresser l'entreprise sans avoir les résultats de l'expertise. Pourtant, il ne veut pas s'empêcher de procéder à de nouveaux licenciements.

Il était clair, aussi, que cette réunion avait pour but d'éloigner les délégués d'un éventuel champ d'agitation. Le P.D.G. essaie, en outre, de diviser CFDT et CGT pendant la séance.

D'autant plus qu'à cette période, l'unité syndicale est assez fragile. La CGT n'a pas voulu faire d'information aux travailleurs "il ne faut pas les affoler", il y a des choses qu'il vaut mieux qu'ils ignorent. A partir de cette annonce de licenciements, les délégués CGT ne sont plus à l'usine, elles sont chez le Préfet, chez le Maire, à la Direction de la Main d'Oeuvre.

... La CFDT est restée à l'usine, elle informe les travailleurs, elle les incite à être vigilants. Pour protester contre toutes ces mesures oppressives, la CFDT propose à la suite d'une réunion du personnel, d'où l'idée est née, de faire un débrayage pendant lequel on ferait une information. La CGT refuse prétextant que c'est trop tard, que les licenciements sont prononcés, et que le rest du personnel ne suivra pas.

La Direction, qui a eu vent de ce débrayage décide de demander aux licenciés de ne pas effectuer leur dernière semaine de travail et de ne plus revenir dans l'entreprise.

Il n'est donc pas possible de faire ce débrayage avec 70 personnes en moins et contre une CGT qui ne veut pas bouger.

OU EN EST LA SITUATION ACTUELLE ?

D'après les déclarations de Monsieur RICHARD, : "Si la chaîne de pantalons n'est pas en route dès le 8 Mars, c'est l'emploi de 100 à 180 personnes qui disparaît - ce plan accepté ne réglera pas pour autant en totalité l'obligation de pratiquer à une nouvelle et dernière compression d'effectif particulièrement au niveau des catégories indirectes de fabrication et structures générales.

On sait que contre le P.D.G., RICHARD a décidé de lancer cette chaîne de pantalons. Mais celle-ci verra-t-elle le jour lorsqu'on sait qu'à Paris, le P.D.G. et les cadres supérieurs veulent la peau de RICHARD ainsi que le démantèlement de l'usine BIG CHIEF dont les prix sont trop chers.

A Paris, les visages sont réjouis, tandis qu'à La Roche les cadres font grise mine: n'y aurait-il pas déjà certains éléments du diagnostic de CAPELIN contre la production ?

Avec le changement de gouvernement, RICHARD perdant ses appuis politiques au ministère de l'Industrie voudra défendre sa place.

On voit venir à l'horizon une grève menée par la Direction yonnaise et les cadres à laquelle seront obligés de se joindre les ouvriers qui défendront leur emploi.

SAINT-NAZAIRE : Grève des employés de Banque et blocage de la Banque de France

(APL 12/3). La grève a éclaté lundi 11 à Saint-Nazaire à la B.N.P., au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, et au Crédit de l'Ouest. Elle est suivie par une majorité. Mardi matin, les grévistes de PONTCHATEAU sont venus rejoindre ceux de Saint-Nazaire et ont bloqué le Crédit Lyonnais où la Direction tente de manipuler une partie du personnel et de forcer le piquet de grève. La Banque de France est bloquée, ce qui arrivera vite à bloquer l'ensemble des banques.

REVUE DE PRESSE DE LA REGION NAZAIRIENNE :

Treize licenciements à la SODIPA (Papier carton) qui a 340 ouvriers, dont la déléguée syndicale CGT.

Vote aux Chantiers sur les revendications proposées, soit 200 Frncs minimum d'augmentation. 73 % des 6000 votants ont exprimé leur accord. Débrayage d'avertissement Jeudi 7. La première forme d'action est un refus des heures supplémentaires, notamment le Samedi avec mise en place d'un piquet. Les débrayages ont eu lieu lundi et mardi pour les mensuels.

Grève tournante à la SIDES pour la revalorisation des primes trimestrielles et une augmentation uniforme des 200 Francs. La seule réponse patronale est de faire planer des menaces sur l'emploi. L'action continue.

5 A PROPOS DE LA GREVE CHEZ MONTE VITEA SAINT LAURENT SUR SEVRE .

Maintenant plus de huit jours de grève

La solidarité s'impose.....

Depuis le MARDI 26 FEVRIER 1974 , nous sommes en grève illimitée pour de MEILLEURES CONDITIONS DE RENUMERATION .

Toutes les tentatives pour engager des négociations n'ont abouti à rien et le P.D.G. TIGNON de Cholet refuse de discuter avec la CFDT ;

NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS SONT LES SUIVANTES /

1°/ - Une augmentation générale des salaires de l'ordre de 7% et répartie uniformément , soit 50 centimes de l'heure pour tous .

2°/ - Garantie totale des salaires en cas de maladie et ce , à partir du premier jour , (au lieu du quatrième maintenant) .

3°/ - L'assurance de percevoir le 13ème mois en 1974 basé sur le temps de travail effectif (195 h par mois) et non pas sur 174 h .

Pour l'instant la direction ne s'engage à le donner " que suivant la bonne marche de l'entreprise " . Il n'y a donc rien de certain , nous exigeons que cette éventualité devienne réalité .

4°/ - Augmentation de l'indemnité de transport qui varie actuellement de 9,00 à 18 ;00 F par mois et par salarié . Nous la voulons entre 30 et 60 FRS en fonction du nombre de kms parcourus .

Pour l'instant aucune négociation n'a lieu , malgré ce qui était initialement prévu pour lundi -4 Mars - à 10H 30 .

La CFDT condamne également l'attitude de la direction qui incite à la création d'un "soit - disant comité " pour influencer les frévistes et certains travailleurs dans le seul but de BRISER L'UNITE que nous formons .

Il faut savoir que la direction peut satisfaire nos revendications , qui , dans l'ensemble , ne représentent que la valeur de 3 à 4% de la masse des salaires . Dans notre entreprise , les salaires pratiqués sont inférieurs de l'ordre de 10% à 15% par rapport aux entreprises du département et de la région choletaise .

NOS QUALIFICATIONS ACTUELLES

A Monte -Vite , notre qualification , maximum est atteinte dès le niveau de P.1. A cette qualification , nous sommes près de 70% du personnel ouvrier et très peu d'entre nous nous peuvent accéder à un poste supérieur .

LA SOLIDARITE NECESSAIRE...

Nous sommes engagés dans une lutte , dans une bataille qui sera longue , peut être , mais nos revendications sont justifiées et peuvent trouver une issue si la direction accepte de négocier .

POUR QUE NOUS PUISSIONS TENIR LE COUP ,LA SOLIDARITE DEVIENT INDISPENSABLE .

La situation "MONTE VITE montre le vrai visage du patronat rétrograde et capitaliste .

Nous sommes décidés de tenir jusqu'à satisfaction de nos revendications , mais dès maintenant préparons nous à une riposte massive .

A L'ENTREPRISE "MONTE VITE"

NOS SALAIRES NE MONTENT PAS VITE "

TRACT DE LA SECTION CFDT ...

Versez vos dons à l'U.D. CFDT . Boite postale 73 - LA ROCHE S/YON .

CCP. NANTES 563 32

en mentionnant "SOLIDARITE MONTE VITE .

+++++

Débrayages à la SNIA tous les jours pour le maintien de l'emploi et l'augmentation des salaires.

Manifestation des Parents d'Elèves MICHELET - JEAN ZAY Jeudi 7. Pour la création de nouvelles classes qui ont été promises, notamment maternelles.

Manifestation des habitants du quartier de la Bouletterie vendredi 8 à l'Hotel de Ville pour obtenir des équipements pour le quartier : téléphone, locaux scolaires, enseignants, goudronnage des trottoirs, terrain de jeu pour les enfants etc... Ils exigent des explications précises sur l'augmentation des charges : chauffage, eau chaude.

GUERANDE : Grève tournante chez UGECO (Confection militaire) dont l'usine de Nantes avait fait une longue grève en 72, qui emploie 140 personnes, pour augmentation des salaires. Les salaires y sont particulièrement bas : 90 % du personnel ne touche pas 1000 F. par mois et certains moins de 900 francs.

PONTCHATEAU Le jugement des 17 militants syndicaux de chez SAMBRON poursuivis devant le tribunal de Saint-Nazaire pour "entrave à la liberté du travail" est reporté au 7 Mai.

+++++

NANTES

"La grève continue dans les Banques" Tract CFDT-CGT-FO-SNB -CFTC distribué le 12/3 devant le Crédit Lyonnais, alors que les employés de la Banque au coude à coude empêchaient fermement un Chef de Service d'entrer.

"La grève continue... La grève est une chose sérieuse, elle n'est pas de notre fait. C'est le patronat qui en refusant de négocier, nous y contraint. Le mouvement est bien parti. Venez nous rejoindre encore plus nombreux. Ensemble, nous feront aboutir plus rapidement nos revendications.

Programme revendicatif des organisations syndicales CFDT - CGT - FO - SNB - CFTC de la Banque déposé auprès de l'APB et de la Chambre Syndicale des Banques Populaires.

I. Salaires : - Généralisation de la prime déjà obtenue par certains établissements sur la base de 400 F minimum.

- Garantie du maintien du pouvoir d'achat à partir d'un indice des prix négocié paritaire avec effet rétroactif sur 1973.

- Négociation paritaire de la progression du pouvoir d'achat avec pour 1974 un minimum de 20 points valeur 1/1/74. Garantie pour l'avenir d'un minimum de 2,5 % de la progression de la masse salariale applicable au 1er Janvier de chaque année.

- Fixation à 1300 F bruts du salaire mensuel de début. Révision de la classification avec répercussion minimum de 30 points sur l'ensemble des salaires.

- Amélioration du système permettant de garantir automatiquement tous les 3 ans au personnel employé un total minimum de points en fonction de son ancienneté.

- Calcul de l'ancienneté jusqu'à 60 ans d'âge.

- Révision des définitions d'emploi de la Convention Collective et création obligatoire d'une Commission paritaire d'Etablissement dans toutes les Banques.

- Généralisation de la prime de transport sur tout le territoire.

II. Conditions de travail. - Augmentation des effectifs pour permettre le respect de la durée actuelle du travail et pour supprimer totalement les heures supplémentaires.

- Réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail.

- Uniformisation des horaires et jours d'ouverture de guichet avec respect des 2 jours consécutifs de repos, dont le samedi de préférence.

- Opposition aux méthodes actuelles d'organisation qui aboutissent principalement à des compressions de personnel.

- Refus d'accepter que des agents d'exploitation puissent être tenus pour responsables

....(suite de : "La grève continue dans les Banques")

... des conséquences résultant de l'encadrement du crédit.

- Information et consultation préalable des organisations syndicales lors de concentration ou décentralisation et d'orientations diverses (investissements, effectifs, organisation du travail) Garantie de l'emploi dans tous les cas.

- Cours professionnels pendant le temps de travail et application effective de la loi de 1971 sur la formation permanente dans la profession.

III. Sécurité. - Dès le 1er Juin, fermeture des guichets qui ne garantissent pas la sécurité du personnel et qui ne comprennent pas au moins quatre personnes en permanence à l'effectif.

- Compétence reconnue par la Convention Collective des Commissions régionales Paritaires en matière de sécurité.

+ Suppression totale des transports de fonds par des employés.

+ Mise en place le plus rapidement possible de guichets anti-hold-up.

IV. Retraites. - Amélioration du régime des retraites et notamment départ à la seule demande de l'intéressé, à 40 annuités sans abattement.

V. Droit syndical : - Obtention d'une heure minimum d'information mensuelle sur le temps de travail. Le respect et l'extension des droits syndicaux, la cessation des brimades.

ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL le Mardi 12 Mars à 9 heures. Bourse du travail CFDT.

PONTCHATEAU : Les Paysans interceptent un camion de viande dans la région de PONTCHATEAU. (P.T. 11/3/74)

Le lundi 11 Mars, nous étions environ une centaine d'agriculteurs des cantons de Pontchateau, Blain, St Gildas des Bois, St Nicolas de Redon, réunis dès 8H du matin pour arrêter un camion de viande d'une société de Vittré, venant faire une vente promotionnelle devant une grande surface à Pontchateau: "Intermachès". Ce même camion était déjà venu le Samedi où il avait débité des tonnes de viande en cassant tous les prix. Il n'avait pas fait cette vente depuis Décembre car un Lundi déjà une manifestation l'avait empêché d'arriver à Pontchateau.

Nous étions arrivés depuis plus d'une heure quand on s'est aperçu que le camion n'arrivait pas. En effet une cinquantaine de gars s'étaient rendu devant le super-marché croyant que le camion y était rendu. Aussitôt l'alerte fut donnée et les flics se sont mis au service du directeur du super-marché.

Nous rentrions chez nous plutôt déçus quand une voiture aperçut le camion de viande qui faisait demi-tour sous escorte de la gendarmerie à Saint-Gildas des Bois (10 Km de Pontchateau). Aussitôt l'alerte fut donnée de nouveau, mais en vain, on ne put retrouver le camion. Cependant 2 voitures de gars qui rentraient chez eux le trouvèrent de nouveau et le bloquèrent à 35 Kms de Pontchateau. Nouvelle alerte et les quelques 40 gars qui n'étaient pas partis se rendirent sur place pour détruire les 3 tonnes de viande avec du fuel.

Après une opération réussie, on peut s'interroger.

Notre but était d'arrêter les importations de viande qui permettent de telles braderies. Or voici quelques réflexions des gens à Pontchateau :

- Nous avons fait un grand plaisir aux bouchers qui de nouveau vont pouvoir faire de bons profits sur la clientèle qu'ils perdaient par l'implantation d'"inter-marchés".

- Ensuite au niveau des consommateurs avec qui nous avons discuté sur le marché, ils ne comprennent pas qu'on les empêche de se procurer de la viande à des prix très bas. Plusieurs nous disaient : "Je m'en vais chez mon boucher, résultat le rosbiff que j'aurais payé chez "EX" 20 F, je vais le payer 30 F".

Nous sommes sans doute loin de la grande alliance de tous les travailleurs face à ceux qui nous exploitent. Mais dans une action comme celle-ci où aucun tract n'expliquait notre geste, comment pouvons nous créer une solidarité de tous les travailleurs ?

TRIGNAC : le soutien aux travailleurs de la SEMM se poursuit. L'occupation continue.

(APL - 12/3) Vendredi dernier, un gala de soutien a été donné à la Maison de Jeunes de Trignac pour les travailleurs de la SEMM. En soirée, une délégation CGT des chantiers de Penhoet, puis une délégation de parlementaires du PCF, sont venus manifester leur solidarité.

Samedi après-midi, les femmes et les enfants des travailleurs de la SEMM ont manifesté à St-Nazaire. Un tract a été distribué pour informer la population.

Dimanche, une nouvelle journée "Portes Ouvertes" a eu lieu. Une nouvelle fois, de très nombreuses personnes sont venues. A la différence de la première fois, les visiteurs ont eu le temps et la possibilité de discuter avec les travailleurs de la SEMM.

Les bruits de reprise au moins partielle d'activité, et de reclassement, n'ont pas débouché à ce jour sur quelque chose de ferme. En plus, les acquis des salariés de la SEMM sont remis en cause. Enfin, la SEMM a duré 5 ans pendant les quels les entreprises sont dégrévées de certains impôts. Faudra-t-il recommencer dans 5 ans ?

Les 2 délégués, CGT et CFDT, sont assignés par le juge des référés pour "violation de propriété" et "atteinte à la liberté du travail" du fait de l'occupation.

Lundi soir, le Club Méditerranée, également filiale de Trigano, organisait un cocktail publicitaire au cinéma Normandie. Des travailleurs de la SEMM sont venus dénoncer cette soirée provocatrice et sont intervenus sur l'attitude de la direction.

ST-NAZAIRE : censure contre une pièce de théâtre présentée à la Maison des Jeunes, ou : la bataille de Candide.

(APL - 12/3) La Maison de la Culture de Nantes avait proposé à une jeune troupe de théâtre parisienne de monter une adaptation théâtrale du "candide" de Voltaire. Cette pièce était jouée dans le cadre de la décentralisation de MC de Nantes, à REZE, Pont-château, Guérande, La Baule, St Sébastien, Châteaubriant, Saint Nazaire et Saint Herblain. A la suite des représentations de La Baule en particulier, les chefs d'établissements scolaires de Saint-Nazaire ont été avertis du contenu prétendument "violent et pornographique" les conduisant à annuler les 800 réservations, au niveau des CES. La MJEP a envoyé une lettre aux établissements, s'étonnant de cette décision infondée vu l'accueil reçu par "Candide" en liberté dans l'ensemble de la presse.

Cette interdiction, qui apparait clairement comme une censure au nom d'un soi-disant "ordre moral" rétrograde et borné, s'est heurté à l'opposition de certains professeurs. Cela pose d'abord le problème de l'utilisation des "10%", ensuite celui du pouvoir des chefs d'établissements par rapport à la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

Cette interdiction a fait une publicité parallèle importante, vu qu'il y avait quand même 800 personnes à la séance, dont la majorité, et notamment les élèves, a vu le grand intérêt.

Ce qui est incroyable, c'est qu'en 1974 rien ne soit véritablement encore changé au niveau des tabous, sexuel en particulier. Un Voltaire sous cellophane et expurgé à l'usage des écoles est de bon ton à petite dose, mais dès qu'on restitue la vérité du texte, on se heurte à la même hargne puritaine qu'à son époque. Et cela au moment où on parle d'introduire l'éducation sexuelle à l'école !!

PEDBNEC (22): LES GREVISTES VOTENT UNE REPRISE CONDITIONNELLE DU TRAVAIL.

En grève depuis le 3 Décembre 73 (presque 3mois, un des conflits les plus longs qu'ait connu la Bretagne), les travailleurs réunis en assemblée générale se sont prononcés à bulletin secrets sur la question suivante :

"Etes-vous d'accord pour reprendre le travail si le patron, M. DOUX, accepte l'application intégrale :

- des points d'accord des négociations de GUINGAMP
- des points d'accord de la commission de conciliation à Rennes
- et des propositions du médiateur,

étant entendu qu'une entrevue est nécessaire avec la direction pour négocier les conditions et les modalités de la reprise du travail. "

Les résultats du vote ont été les suivants : -48 . pour
-10 contre
-4 nuls

Les augmentations salariales proposées par le médiateur sont notées dans le tableau ci-dessous :

| ancienneté | à la reprise | au 1er Avril | salaire antérieur |
|----------------------|----------------|----------------|-------------------|
| 1 à 2 mois | 6,34F (+ 62 c) | 6,54 F (+ 82c) | 5,72 F |
| 3 à 6 mois | 6,62F (+ 54c) | 6,82 F (+74c) | 6,08F |
| 7 mois et plus | 6,70 F (+ 36c) | 6,90 F (+ 56c) | 6,34F |
| ouvriers polyvalents | 6,80F (+46c) | 7,00F (+ 66c) | |

On peut noter que l'augmentation salariale n'est pas strictement hiérarchisée, ni uniforme pour tous, mais dégressive en fonction de l'ancienneté.

Une quatrième catégorie d'augmentation (+ 46 c) à la reprise, + 66c au 1er Avril) touche environ 20% du personnel.

En attendant la réponse de DOUX, les grévistes ont décidé de procéder à un bataillon clandestin après celui effectué la veille.

Informations parues dans l'APL Rennes des 27 et 28 /2 74 .

.ISSE - CHATEAUBRIANT MAISON MATERNELLE DE GATINE. (13/3/74)

La Fédération française des Femmes Chefs de Famille a provoqué une réunion qui s'est tenue le jeudi 7 Mars au siège de l'UDAF, 8 rue de Kervégan à Nantes, regroupant divers partis politiques, PC, Parti Radical, PS, PSU, syndicats, CFDT, CGT, Associations professionnelles, APTS, Associations familiales et groupements divers, Planning Familial, Le CR.

Cette réunion autour de la Maison Maternelle de Gatine et du système de fonctionnement scandaleux qui y règne a abouti entre autre, à la décision de provoquer une conférence de Presse ce Mercredi 13. Mais à 18 heures, 8 rue de Kervégan, afin d'ouvrir l'information sur cette Maison Maternelle de Gatine en particulier et, sur le statut de la femme seule ou de la mère célibataire. Le dossier correspondant à cette action et l'information sur les maisons maternelles en général ne peut être joint à ce numéro. La presse locale donnera sans doute une information dans les journaux du jeudi 14 ou Vendredi 15.

L'APL présentera dans son prochain bulletin un dossier complet. Les lecteurs qui peuvent apporter des informations sur ce problème sont invités à les envoyer à l'APL. Librairie 71, 29 rue Jean Jaurès Nantes.